

IMPLICITE ET ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS SUR LA FRANCISATION DES PRENOMS ATTRIBUABLES

IMPLÍCITO E ARGUMENTAÇÃO NO DISCURSO SOBRE A FRANCIZAÇÃO DOS NOMES ATRIBUÍVEIS

IMPLICIT MEANINGS AND ARGUMENTATION IN THE DISCOURSE OVER GALLICIZATION OF FORENAMES

Houda Landolsi 1

Résumé : Le débat sur les prénoms et sur leur éventuelle francisation surgit de temps en temps surtout dans les cercles médiatiques, à l'initiative d'invités classifiés d'extrême droite. La présente étude revient sur ce débat et elle vise à montrer que l'appel à la restauration de la loi imposant la francisation des prénoms est fondé sur un faisceau de présomptions et d'inférences qui, d'un point de vue rhétorique et argumentatif, ne fonctionnent pas isolément ou indépendamment les unes des autres. L'interprétation du sens de l'ensemble passe nécessairement par la reconstruction de ces implicites. L'étude essaiera de montrer que l'implicite est aussi bien sémantique qu'intra- et inter-discursif et qu'il possède un potentiel argumentatif qui le rend indispensable dans l'interprétation de la signification du discours intégral.

Mots clés : Implicite. Francisation Desprénoms. Prénoms Arabo-musulmans. Discours Politique. Discours Médiatique.

Resumo: O debate sobre nomes próprios e sua possível francização surge de tempos em tempos, principalmente nos meios midiáticos, por iniciativa de convidados classificados da extrema direita. O presente estudo retoma este debate e pretende mostrar que o apelo à restauração da lei que impõe a francização dos nomes próprios assenta numa série de presunções e inferências que, de um ponto de vista retórico e argumentativo, não funcionam isolada ou independentemente umas das outras. A interpretação do sentido do conjunto passa necessariamente pela reconstrução desses implícitos. O estudo tentará mostrar que o implícito é tão semântico quanto intra e interdiscursivo e que possui um potencial argumentativo que o torna indispensável na interpretação da significação integral do discurso.

Palavras-chave: Implícito. Francização de Nomes Próprios. Nomes Árabe-muçulmanos. Discurso Político; Discurso Midiático.

Abstract: The debate over forenames and their potential Gallicization is one that rears its head from time to time, especially in the media world and at the initiative of guests judged to be of the extreme right. The present study returns to this debate, with the aim of showing that the appeal for a restoration of the law demanding that forenames should be French is based on a raft of presumptions and inferences which, from a rhetorical and argumentative point of view, do not work in isolation or independently of one another. Interpretation of the meaning of the whole inevitably involves a reconstruction of these implicit meanings. This study will attempt to demonstrate that the implicit is semantic as well as intra- and inter-discursive and that it has an argumentative potential which renders it indispensable for interpreting the signification of the entire discourse.

Keywords: Implicit. Gallicization of Forenames. Arab-Muslim Forenames. Political Discourse. Media Discourse.

1 Docteure en linguistique française. Elle est actuellement chercheuse au Département de langues modernes, Université d'Uppsala (Suède) et chercheuse associée au Laboratoire ICAR (Lyon, France). Ses travaux portent sur les discours sur l'intégration qu'elle étudie selon une approche énonciative, sémantico-pragmatique et argumentative. ORCID: <https://orcid.org/0000-0001-5618-6658>. E-mail : houda.landolsi@moderna.uu.se

Introduction

Le prénom en dit long sur l'histoire de la famille dont l'enfant est issu : il est le résultat de données complexes où se mêlent les goûts personnels des parents avec leurs références culturelles et leurs croyances religieuses, mais aussi avec les normes sociales. Dans des contextes de migration, la situation se complique encore. En choisissant un prénom, les parents sont supposés choisir un 'camp' dans lequel ils se positionnent : soit ils s'identifient à leur culture d'origine, soit à celle de la société d'accueil. Le choix du prénom pourrait en effet être considéré comme la première étape dans la construction de la future identité de l'enfant.

Dans un pays comme la France, qui est historiquement une terre d'immigration et qui prône actuellement un pluralisme à la fois culturel et social, la diversité des origines des prénoms peut être constatée dans la vie quotidienne et dans tous les secteurs d'activité (médical, médiatique, académique, ...) et elle témoigne bien de l'ouverture de la France aux cultures du monde et de la souplesse des règles législatives.

En effet, les textes législatifs et administratifs précisent bien que tous les prénoms (à l'exception de ceux qui portent préjudice soit au droit des tiers soit à celui de l'enfant) sont légalement admis, quelle que soit leur origine, religieuse, étrangère, ou autre¹. Cette politique ne fait pour autant pas l'unanimité. Certaines voix prônent un retour de la loi imposant la francisation des prénoms attribuables et appellent à réadopter la politique d'assimilation.

L'idée d'une assimilation par le prénom est défendue, sur la scène médiatique, par le polémiste Éric Zemmour (désormais ÉZ), qui, selon les termes du journaliste Nicolas Domenach, « a fait de cette question un cheval ou plutôt un poney de bataille »². Les multiples polémiques que suscite ÉZ en évoquant le sujet des prénoms expliqueraient l'intérêt qu'ont porté les médias sur la question de la francisation des prénoms attribuables et le lancement du débat dans différentes émissions. Ainsi, le débat a été (re)lancé en 2018, suite à ce que les médias ont appelé l'affaire Zemmour/Sy³. Dans *Les Terriens du dimanche* sur la chaîne privée C8 (émission du 16 septembre 2018)⁴, Thierry Ardisson reçoit ÉZ qui fait la promotion de son nouveau livre *Destin français*. Interrogé sur sa réaction déplorant le choix de l'ancienne ministre de la Justice Rachida Dati de prénommer sa fille Zohra, ÉZ affirme regretter, encore et toujours, l'abolition de la loi imposant aux parents de donner à leur enfant un prénom du calendrier des saints. Hapsatou Sy, une chroniqueuse de l'émission, rappelle à l'invité qu'elle s'appelle précisément... Hapsatou, ce à quoi ÉZ a répondu « votre mère a eu tort ». La chroniqueuse demande alors si sa mère aurait dû la prénommer Marine ou « des prénoms qui ne lui inspirent absolument rien » et l'invité confirme ce souhait : « c'est exactement ce que je veux » et il ajoute que Corinne lui « irait très bien ».

L'affaire Zemmour/Sy apparaît sous la forme de deux séquences : une séquence diffusée par la chaîne C8 avec montage et une autre mise en ligne par Hapsatou Sy sans montage. Dans la séquence sans montage, HS, qui se montre indignée, fait remarquer à ÉZ que « ce que vous venez de dire/ (.) n'est pas une insulte à mon égard/ (.) c'est une insulte/ (.) à la France » et ÉZ répond : « c'est votre prénom qui est une insulte à la France »⁵.

Cette affaire a été relatée et commentée dans des émissions de différentes natures,

1 Voir, entre autres, le site officiel de l'administration française, « Choix du prénom de l'enfant » <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F882>, dernière consultation le 22/01/2022.

2 « Bienvenue à Yasmina, Malik, Safia, Zora et cætera, lance Nicolas Domenach », RTL, 30/05/2016, 2min53s. <https://www.youtube.com/watch?v=KpJWaNahPK4&t=4s>

3 Sur l'effet médiatique de l'affaire Zemmour/Sy, voir Landolsi (2021a).

4 « L'affaire Hapsatou Sy - Eric Zemmour - Les Terriens du Dimanche - 16/09/2018 », Les terriens, 01/10/2018, 11min36s. <https://www.youtube.com/watch?v=xFZehICfmNk&t=178s>.

5 Hapsatou Sy insultée par Éric Zemmour », HapsatouSy, 18/09/2018, 5min08s. <https://www.youtube.com/watch?v=wIBB231JK3o> (dernière consultation le 30/01/2021). Le lien n'est plus disponible, mais l'échange a été relaté dans la presse écrite et audio-visuelle, voir entre autres : <https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2020/10/27/prenoms-francais-eric-zemmour-renvoye-devant-le-tribunal-pour-injure-a-caractere-racial>

notamment dans des émissions-débats⁶ (*talk-show*)⁷ et dans des émissions politiques⁸ et elle est souvent présentée comme une introduction à un débat plus 'sérieux' : le débat sur l'assimilation/intégration par le prénom. L'intérêt de ce débat réside dans le fait qu'il semble porter moins sur les goûts des Français en matière des prénoms, que sur les enjeux symboliques, à la fois sociaux et culturels, que représente l'attribution des prénoms aux nouveau-nés.

La présente étude revient sur ce débat et elle vise à montrer que l'appel à la restauration de la loi imposant la francisation des prénoms attribuables est fondé sur un faisceau de présomptions et d'inférences qui, d'un point de vue rhétorique et argumentatif, ne fonctionnent pas isolément ou indépendamment les unes des autres. L'interprétation du sens de l'ensemble passe nécessairement par la reconstruction de ces implicites. L'étude essaiera de montrer que l'implicite est aussi bien sémantique qu'intra- et inter-discursif et qu'il possède un potentiel argumentatif qui le rend indispensable dans l'interprétation de la signification du discours intégral. En d'autres termes, la signification de ce discours est le résultat de données sémantiques stables et de données contextuelles et contextuelles qui sont censées être, sinon partagées, au moins connues par les participants de l'échange verbal.

Nous nous concentrerons, dans une première partie, sur les mécanismes de construction et de reconstruction de l'explicite, aussi bien que la mise en mots (la formulation) de l'implicite. Nous essaierons, dans une deuxième partie, de montrer que différents discours, formulés dans différents contextes par le même locuteur, permettraient non seulement de mieux comprendre les caractéristiques du travail inférentiel réalisé par ce locuteur et les mécanismes de désambiguïsation du discours sur l'assimilation par le prénom, mais aussi de fixer le sens de ce qui a été déjà dit et d'en déterminer les significations implicites.

Cadres théoriques et présentation de la notion de l'implicite

L'implicite est à comprendre ici dans le sens linguistique du terme. Les implicites peuvent être repérés soit à un niveau sémantique (verbes, articles mais surtout adverbes, marqueurs et connecteurs, aussi bien que des syntagmes, (semi)-figés, entre autres), soit à un niveau pragmatique qui fait appel aux données discursives et énonciatives (le discours est considéré en tant qu'unité). Comme l'a déjà précisé Ducrot, ces implicites ne peuvent être actualisés que grâce à la situation d'énonciation⁹. Certains implicites, prenant la forme de sous-entendus (entre autres), débouchent sur d'autres inférences appartenant à un autre discours, créant ainsi un réseau inférentiel interdiscursif.

Dans l'espace francophone, la notion d'implicite a fait l'objet de plusieurs études, parmi lesquelles deux numéros thématiques de la revue *Corela* (2016 et 2018) et de nombreux articles adoptant différentes approches (mentionnons, à titre d'exemple, Simonin (2013), Singy (1999), Borzeix (1994), ...).

La présupposition semble être la sous-catégorie qui suscite le plus l'intérêt des linguistes, ce dont témoigne l'abondance des articles et des numéros thématiques dédiés à la question (dont les plus récents le numéro 186 de la revue *Langages* (2012) et l'ouvrage collectif dirigé par Biglari et Bonhomme (2018)).

La richesse des concepts d'implicite, présupposé et sous-entendu, aussi bien que la variété des approches, rendent l'ambition de proposer une définition unique et universelle à ces notions illusoire, et l'exposé, dans le cadre de cette étude, de l'état des lieux des travaux existants risqué, étant trop synthétique. Selon la conception que l'on donne à l'implicite et le cadre théorique dans lequel les linguistes situent leurs pensées, on peut en recenser différentes catégories, et ces catégories prennent différentes dénominations. Nous nous contentons donc de présenter les

6 Voir, à titre d'exemple, l'émission *Touche pas à mon Poste*, animée par Cyril Hanouna. « Hapsatou Sy : 'Je demande des excuses à Éric Zemmour' », *Touche pas à mon poste !*, 27/09/2018, 23min00s. www.youtube.com/watch?v=uyG9S2xuvyE

7 Pour la catégorisation et les caractéristiques des émissions-débats, voir, entre autres, Brugnara, et al. (2012).

8 Pour la catégorisation des émissions politiques, voir, à titre d'exemple, Lhéroult (2006).

9 « Il suffit de donner pour base à cette démarche, non seulement l'énoncé lui-même, mais son énonciation, le fait qu'il soit utilisé à tel moment et dans telles circonstances » (Ducrot 1984 : 22).

cadres théoriques adoptés dans la présente étude.

Notre analyse s'inscrit dans la ligne des études effectuées dans le cadre de la linguistique de l'énonciation et qui sont d'inspiration ducrotienne. Dans le cadre de cette théorie, on a fait la distinction entre différentes catégories de l'implicite et notamment entre les présupposés et les sous-entendus. Les traits distinctifs propres à chaque sous-catégorie, aussi bien que les limites d'une telle classification ont fait l'objet de plusieurs études (par Ducrot lui-même (1972 : 22-24 et 1984 : 46) et ensuite, et parmi les études les plus récentes, Vega Y Vega (1998 : 227-228), Rabatel (2018 : 443), Kerbrat-Orecchioni (2018 : 360 et suivantes), ...).

Il est possible de résumer, d'une manière très brève, la distinction entre présupposés et sous-entendus comme une distinction entre implicites immédiats (étant des éléments du contenu) et implicites discursifs et pragmatiques (liés à l'acte d'énonciation). Le présupposé est *dans* l'énoncé (l'énoncé *Pierre a cessé de fumer* implique que *Pierre fumait auparavant*), dépendant ainsi des données sémantico-pragmatiques, aussi bien que des inférences interpropositionnelles (voir sur ce point Kleiber (2012)). Le sous-entendu, lui, étant fondé *sur* l'énonciation, sur le dire, ne dépend pas seulement de l'énoncé, mais surtout du contexte. Il est le résultat de plusieurs facteurs textuels, contextuels et extratextuels et son décodage a, par conséquent, un caractère (inter)subjectif. La mise en mots du sous-entendu implique donc un travail d'interprétation dont le résultat aboutit à une signification implicite surajoutée à la signification littérale et donc susceptible d'être niée.

Se réclamant d'inspiration ducrotienne, Kerbrat-Orecchioni reprend, dans son livre *L'implicite* (1986), la notion d'implicite, l'élabore et la met dans un cadre interactionnel. L'auteure s'intéresse aussi aux exploitations stratégiques des implicites en général et des présupposés en particulier (cf. « L'implicite, pour quoi faire ? »). Kerbrat-Orecchioni précise que le contenu global de tout énoncé est composé du contenu propositionnel et de la valeur illocutoire. Chacun des deux constituants peut être le lieu de l'implicite : le premier sous la forme d'inférence et le second sous la forme d'illocutoire dérivé.

Un autre modèle théorique qui puise ses origines de la sémantique argumentative¹⁰ a été proposé par Galatanu (présenté dans 2007, 2013,...). Il s'agit de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA) : un modèle dynamique qui tend à décrire la signification linguistique, et en particulier la signification lexicale, comme un processus recommencé de révision de l'univers référentiel que le discours propose dans et par les actes de langage, à travers le sens discursif ; sens produit dans et par chaque occurrence de parole (voir, pour d'amples précisions, Galatanu 2013 et 2018).

Dans le cadre de cette théorie, Galatanu (2018) s'est intéressée à l'implicite argumentatif qu'elle définit comme « la reconstruction, dans l'interprétation du sens d'un énoncé ou d'un ensemble d'énoncés, d'un élément signifiant ou d'une configuration d'éléments signifiants relevant de la nature argumentative de la signification d'un mot, présent ou absent de cet énoncé ou de cet ensemble d'énoncés » (2018 : 1). L'intérêt de ce modèle réside dans sa présentation de l'implicite comme un phénomène à la fois sémantique et discursif.

Galatanu identifie trois catégories principales de l'implicite argumentatif :

1. *L'implicite argumentatif par visée discursive* que la linguiste définit comme « la reconstruction d'un faisceau d'enchaînements discursifs potentiels, absents de l'énoncé ou de l'ensemble d'énoncés constituant le discours, mais autorisés par la signification d'un mot qui y est mobilisé »¹¹ (2018 : 2).
2. *L'implicite argumentatif par visée sémantique* défini comme « la reconstruction, par le processus d'interprétation du sens discursif, de la signification d'un mot mobilisé par l'énoncé ou l'ensemble d'énoncés formant le discours, pour rendre

¹⁰ Cette 'filiation' a été proclamée par Galatanu elle-même (2018 : 5) qui précise aussi que la SPA est également inspirée de la sémantique du stéréotype.

¹¹ Pour l'illustration de cette catégorie, voir Galatanu, (2018 : 3). L'exemple et son analyse montrent que l'interprétation d'un énoncé dépend de la prise en considération de plusieurs éléments du contexte.

sémantiquement acceptable ce sens discursif »¹² (2018 : 3).

3. *L'implicite argumentatif à visée lexicale* qui concerne, lui, « la reconstruction, par l'interprétation du sens discursif, de la configuration spécifique de la signification d'un mot absent de l'énoncé ou de l'ensemble d'énoncés qui forment le discours, à partir d'éléments de cette signification présents dans cet(ces) énoncé(s) »¹³ (2018 : 4).

Le cadre théorique exposé plus haut (et ses différents développements) sera le fond (théorique) sur lequel sera construite notre analyse.

Corpus

La présente étude fait partie d'un projet de recherche qui s'intéresse aux représentations qu'ont à la fois les partis politiques et les individus sur l'intégration d'une minorité particulière, à savoir la minorité arabo-musulmane. Le projet est basé sur un corpus composé de textes français oraux mis en ligne sur YouTube entre le 17 décembre 2010 et le 25 janvier 2020. Une décennie nous semble une période relativement longue qui reflète à la fois l'évolution discursive et énonciative (et donc aussi l'éventuelle constance) dans le discours sur l'intégration, aussi bien que la diversité du paysage socio-politique français.

La plateforme YouTube permet aux professionnels aussi bien qu'aux amateurs de poster des vidéos et fournit ainsi aux chercheurs une base de données riche et variée, permettant notamment de comparer le discours des professionnels (politiciens, politologues, journalistes) à celui des anonymes non spécialistes. Les vidéos sont sous licence (selon les conditions générales de YouTube) et les personnes filmées ne le sont pas contre leur gré (ne sont pas incluses dans le corpus les vidéos montrant des groupes vulnérables, des enfants, des personnes à capacités mentales réduites, des personnes non-informées qu'elles sont filmées, ...). Les personnes interviewées expriment toutes un point de vue plus ou moins personnel sur la question de l'intégration. Les programmes télévisés présentant et décrivant l'idéologie d'un parti n'ont pas été retenus. Le corpus est composé de 950 textes et d'un nombre total de 455 745 mots¹⁴.

Nous disposons de 30 séquences-vidéo¹⁵ qui portent explicitement sur la polémique de la francisation des prénoms attribuables (soit d'un nombre total de mots de 13 700). De ces 30 séquences-vidéo, 24 portent directement sur l'affaire Zemmour/Sy (soit d'un nombre total d'environ 165 minutes de diffusion) ; ce qui montre bien l'impact de cette affaire sur le débat sur les prénoms (voir, sur ce sujet, Landolsi 2021a). La polémique porte sur la francisation des prénoms **attribuables** et non pas sur la francisation des prénoms **portés** et elle peut être formulée comme suit : faut-il restreindre le périmètre des prénoms légalement attribuables aux nouveau-nés en France en imposant aux parents de choisir un prénom français/issu du calendrier des saints ?

De l'implicite aux explicatures : mécanismes de (re)formulation et de désambiguïsation du discours sur l'assimilation par le prénom

Selon la conception d'ÉZ, qui se présente souvent comme le défenseur de la politique d'assimilation des immigrés et de la francisation des prénoms attribuables, pour être Français, il faut l'être de souche ou de cœur¹⁶. Être Français de cœur, c'est aimer la France ; et, comme preuve

12 L'auteure propose comme exemple de cette catégorie : Elle est belle, mais/pourtant elle est intelligente.

13 Ainsi, par exemple, et selon Galatanu, « le mot évolution est si peu présent dans la construction même de la théorie de l'évolution » (2018 : 4).

14 Dans le cadre, restreint, de cet article, il nous est matériellement impossible de décrire les critères de choix et de délimitation du corpus.

15 Entre la rédaction de l'article et sa mise en ligne, certains liens ont été modifiés, voire supprimés. Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de fournir les nouvelles adresses (dont la source n'est pas nécessairement la plateforme YouTube et par conséquent ne fait pas partie de notre corpus d'étude).

16 « C'est quoi un Français de souche ? Ça Se Dispute », CNEWS, 18/04/2014, 5min54s,

d'amour pour la France, on doit donner à ses enfants un prénom français. C'est un acte de loyauté et de reconnaissance de la part de la famille : mon enfant est désormais l'un des vôtres. Lisons une transcription¹⁷ d'un extrait d'une interview d'ÉZ avec la journaliste Ruth Elkrief sur BFMTV :

1. Éric Zemmour celui qui vient de l'étranger/[...] et qui prend un prénom français/ ça veut dire/ de la part de ses parents/ voilà/ je veux rentrer dans votre communauté/ (.) je vous aime/ je veux v- a- adopter votre histoire/¹⁸

Cet énoncé peut être reformulé comme suit : Si on est d'origine étrangère et qu'on donne à son enfant un prénom français, on montre ainsi sa volonté de faire partie de la communauté d'accueil et on donne la preuve qu'on aime la France. L'énoncé 1 donne lieu à plusieurs enchaînements possibles, contestant l'intégralité, ou une partie des implicites contenus dans l'énoncé, mais l'enchaînement le plus direct (et le plus spontané), c'est qu'

on peut être d'origine étrangère, aimer la France et faire partie de la communauté d'accueil, tout en donnant à ses enfants des prénoms étrangers.

L'énoncé d'ÉZ (extrait 1) est une implication qui se présente, dans sa forme logique, comme suit : $p \Rightarrow q$. Mais l'implication a tendance à être assimilée à une bi-conditionnelle :

Si tu aimes la France, tu donnes à ton enfant un prénom français, donc si tu ne donnes pas un prénom français à ton enfant, tu n'aimes pas la France.

Or, selon les lois de la logique formelle, si $p \Rightarrow q$ est vrai, non $p \Rightarrow$ non q n'est pas nécessairement vrai. En d'autres termes, la véracité de $p \Rightarrow q$ ne valide pas la véracité de non $p \Rightarrow$ non q . Nous pouvons toutefois facilement apercevoir que l'interprétation non $p \Rightarrow$ non q est implicite dans $p \Rightarrow q$; un phénomène plutôt commun dans les interactions langagières (voir, entre autres, Jayez 1988). Selon Ducrot, l'assimilation bi-conditionnelle s'explique par le raisonnement selon lequel « lorsqu'une affirmation est limitée, on a tendance à la comprendre comme l'affirmation d'une limitation » (Ducrot 1971 : 63)¹⁹. D'ailleurs, ÉZ confirme bien l'interprétation sous-jacente, comme en témoigne la suite du dialogue :

2. Ruth Elkrief à l'inverse\ (.) est-ce que ne PAS choisir un prénom français\ ça veut dire/ (.)JE N'aime pas votre histoire et je ne VEUX PAS devenir français//

Éric Zemmour oui/ (.) oui\ (.) ça veut dire en tout cas/ (.) MON histoire d'où je viens/ (.) est prééminente/ (.) est plus importante²⁰

Après un oui catégorique confirmant l'interprétation de la journaliste, ÉZ nuance son propos et en propose une interprétation plus modérée (en gras dans l'exemple 2).

C'est surtout pour s'attaquer à cette logique (et donc non pas au posé mais au sous-entendu) que des protestations se sont élevées contre le discours d'ÉZ, considéré comme injustifié ou faux. Ainsi, commentant les propos du polémiste sur les prénoms étrangers, Karim Zeribi, un invité de Laurence Ferrari, s'exclame :

<https://www.youtube.com/watch?v=m61follW-Zg&t=219s>

17 Les normes et conventions de transcription que nous avons adoptées ont été établies par le groupe ICOR (CNRS – Lyon 2 – ENS de Lyon). Pour de plus amples informations sur ces normes, voir http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf.

18 « Menacé de plainte, Éric Zemmour dénonce 'le règne de l'émotion et de la victimisation' », BFMTV, 17/09/2018, 4min55s. <https://www.youtube.com/watch?v=87xggNQ4zg>

19 Comme l'explique Ducrot, « (s)i, en effet, le père croit bon d'envisager l'éventualité où l'enfant travaillerait mal pour annoncer qu'alors il resterait à la maison, s'il limite donc son annonce à cette situation, cela laisse entendre que l'annonce en question est impossible sans cette restriction. Si l'enfant doit rester de toute façon, pourquoi l'annoncer dans la seule éventualité où il travaillerait mal ? Se plaçant dans l'hypothèse A pour affirmer B, le père donne à entendre que B est vrai seulement dans l'hypothèse A » (1971 : 63).

20 « Menacé de plainte, Éric Zemmour dénonce 'le règne de l'émotion et de la victimisation' », BFMTV, 17/09/2018, 4min55s. <https://www.youtube.com/watch?v=87xggNQ4zg>

3. Karim Zeribi moi je m'appelle karim zeribi\ KArim/ (.) ça dit aussi l'histoire de de de- de mes parents/ (.) de- de/ mes aïeux/ (.) mais je suis fier d'être français/ (.) j'aime mon pays/ (.) je veux dire/ est-ce que c'est par le prénom// qu'on va définir son appartenance à la communauté nationale// son attachement à la république et à la laïcité//²¹

L'invité se présente comme la personnification de la possible conciliation entre le fait d'avoir un prénom étranger et la capacité d'aimer la France. En employant le possessif mon, le locuteur crée un lien entre lui et le pays, à savoir la France ; un lien de possession : la France est *mon* pays. L'appartenance est mutuelle : l'individu appartient au pays mais aussi le pays appartient à l'individu.

Les implicites de cet énoncé sont nombreux, mais nous souhaitons nous arrêter sur un élément précis : l'emploi de *mais* qui lie ces deux propositions :

moi je m'appelle karim zeribi\ KArim/ [...] mais je suis fier d'être français/ (.) j'aime mon pays/

Les emplois et les valeurs de *mais* ont été minutieusement exposés par les linguistes (voir notamment Anscombe et Ducrot (1977) ou encore sur les connecteurs Lamiroy & Charolles (2004), et Molinier & Levrier (2000),...). Si nous adoptons l'hypothèse de l'existence d'une structure profonde unissant tous les emplois d'une entité linguistique, nous admettons que les énoncés contenant un *mais* ont la structure suivante : r : p [mais] q. Les r, p et q ne sont pas nécessairement explicites. Il nous semble que c'est précisément le cas dans cet emploi de *mais*. Considérons les exemples suivants :

- a. Moi, je m'appelle Karim, mais je suis fier d'être Français. (exemple tiré de 3)
- b. Moi, je m'appelle Jean-Pierre, mais je suis fier d'être Français.
- c. Moi, je m'appelle Jean-Pierre, et je suis fier d'être Français.
- d. Moi, je m'appelle Jean-Pierre, mais je ne suis pas fier d'être Français.

Ces exemples ne donnent pas lieu au même type d'enchaînements (et donc de réactions) et cette différence n'est pas le résultat de données syntaxiques, mais plutôt sémantico-pragmatiques. Ce sont précisément les implicites qui créent la différence. Commençons par l'exemple c. : le connecteur et crée la cohésion des deux énoncés et leur cohérence. L'inférence de je m'appelle Jean-Pierre est Je suis Français et c'est cet implicite qui explique l'énoncé suivant je suis fier d'être Français, puisqu'on ne peut pas être fier d'être Français sans être Français. Le sentiment de fierté est donc factuellement lié au statut (être Français) plutôt qu'au prénom. Ce lien factuel rend aussi d. logique : Bien que je sois Français, je ne suis pas fier de l'être. En revanche, b. semble moins acceptable. L'emploi de *mais* est censé établir une relation de contradiction, alors que les énoncés sont situés sur la même échelle argumentative ; le *mais* n'a aucune raison d'apparaître dans l'énoncé. Encore une fois, c'est l'inférence implicite qui donne aux énoncés leur cohérence : si on est Français, on est censé en être fier. Dans la même logique, pour que a. qui contient un *mais*, soit cohérent, il faut qu'il se fonde sur l'implicite Je ne suis pas Français ; un implicite dont la présence s'explique par des raisons sociolinguistiques et qui prend la forme d'un stéréotype, dans le sens que donne Anscombe à la notion²². En effet, l'information impliquée découle de la représentation que le locuteur penserait que son interlocuteur fait de lui et de son identité, étant donné que ce locuteur s'appelle Karim, donc on suppose naturellement qu'il n'est pas d'origine française. *Je ne suis pas d'origine française mais je suis fier d'être français* est en effet cohérent. *Je ne suis pas d'origine française* est sémantiquement équivalent à *Je suis d'origine étrangère*, qui est lui-même facilement assimilable à *Je suis étranger*, qui est lui aussi équivalent à *Je ne suis pas Français*. Ce genre d'implicites peut être catégorisé selon le classement de Galatanu (2018 : 1) comme un *implicite argumentatif par visée sémantique*. Il y a, dans le prénom Karim, un élément associé et cet élément est *non français/étranger*. Le lien entre le fait de s'appeler Karim et le fait d'être d'origine étrangère est « stable et évident, connu et partagé par la communauté linguistique et culturelle, ou

21 « Punchline (2e partie) du 17/09/2018 », CNews, 17/09/2018, 39min39s.

https://www.youtube.com/watch?v=RZA_lhQTKY8&t=1884s

22 Pour une présentation de la théorie des stéréotypes, voir notamment Anscombe (2001a) et (2001b).

tout au moins par les participants à la séquence de communication, à l'échange » Galatanu (2018, § 15).

Mais introduit un contraste qui fait exiger un certain effort interprétatif pour comprendre b., alors qu'il contribue à la pertinence de a. L'information stéréotypée impliquée dans *Je m'appelle Karim*, à savoir *Je suis d'origine étrangère*, ne serait pas totalement supprimée (elle existe par le recours au connecteur *mais*). L'enchaînement stéréotypique persiste et l'emploi de *mais* donne des indications sur le cheminement que doivent prendre (et le cheminement que ne doivent pas prendre) les enchaînements. Par le choix de la structure de l'énoncé, le locuteur met deux éléments symétriques *Je m'appelle Karim* et *Je suis fier d'être Français* sur deux échelles argumentatives opposées (qui conduisent à des conclusions inverses) puisque *mais* les oppose. Tout en les présentant comme symétriques, le locuteur établit une non-équivalence hiérarchique entre le cotexte gauche et le cotexte droit : le second est hiérarchiquement supérieur au premier : la fierté d'être Français est argumentativement l'élément le plus fort.

Cet implicite introduit par l'emploi de *mais* n'est pas présent en surface certes (puisque'il est précisément implicite), mais il a aussi la caractéristique d'être dépendant de plusieurs indications. Il n'est pas facile de trancher si ces indications sont discursives ou d'une autre nature (voir à ce propos l'analyse de Roulet et al. (1987 : 113) sur les éléments implicites).

Quoi qu'il en soit, il apparaît de l'analyse des textes du corpus que le lien entre prénom, étrangeté et amour pour la France suscite plusieurs commentaires et réactions dans les médias audio-visuels. Voici encore un exemple :

4. Alexis Lacroix ce qu'il oublie/ zemmour/ (.) c'est que
(.) on peut aimer la france/ de toutes ses fibres/ (.) on peut
vibrer au sacre de reims comme à la fête de la fédération/ (.)
en s'appelant mohamed/ ou en s'appelant yasmina\ c'est pas
incompatible/²³

Or, dans cette formulation de l'explicitation de l'implication, il y a mal-compréhension ou mal-interprétation. *Se prénommer Mohamed et aimer la France* n'est pas du tout équivalent à *Prénommer son enfant Mohamed et aimer la France*.

Dans les exemples 3 et 4, la représentation de l'implication *Ne pas donner à son enfant un prénom français signifie qu'on n'aime pas la France* sous forme de *On peut s'appeler Karim ou Mohamed et aimer la France* a tellement modifié les conditions de vérité de la proposition source que la proposition explicitée n'a plus de lien avec le présupposé, ni même avec le posé de l'énoncé source. La modification est en effet majeure. Ainsi la véracité (ou la fausseté) de 3 ou de 4 n'aboutit ni à la véracité ni à la fausseté de l'énoncé source 1.

Mais si l'on dépasse ce 'malentendu' et si l'on reformule l'implication comme il se doit, à savoir *Donner à son enfant un prénom qui est sur le calendrier est une preuve d'amour pour la France* et *Ne pas donner à son enfant un prénom qui est sur le calendrier est une preuve de détachement et de désamour*, les deux extraits véhiculent principalement l'implicite que le choix de l'identité et de la communauté à laquelle on veut que l'enfant appartienne ne peut être qu'exclusif : on ne peut avoir qu'une et une seule identité et il n'est pas envisageable de réclamer son appartenance, réelle ou symbolique, à deux communautés.

Le prénom est un marqueur identitaire, certes. *Est-il toutefois l'unique marqueur identitaire ?* L'identité se réduit-elle au prénom ? Et, à l'inverse, dire que le prénom est un marqueur identitaire implique-t-il qu'il n'est qu'identitaire ? Dickinson (1998 : 67) a déjà constaté que le prénom est aussi « un marqueur culturel ». Fourquet (2019 : 119) confirme ce constat en rappelant que le prénom est désormais le signe d'une « diversification des références et des influences » au sein même de la société majoritaire. Le sociologue donne comme illustration de ce phénomène l'engouement, surtout dans les milieux populaires et à partir des années 1990, pour les prénoms anglo-saxons (Fourquet 2019 : 122).

23 « Zemmour/Hapsatou. Faut-il une politique des prénoms », Figaro Live, 20/09/2018, 10min02s. <https://www.youtube.com/watch?v=1lmgFZF-PFA&t=7s>

De l'appel à la francisation des prénoms à l'appel à la résistance à l'islamisation de la France

Bien que les Français d'origine étrangère qui choisissent de donner à leurs enfants des prénoms étrangers ne soient pas exclusivement issus des pays maghrébins (ou arabes) et bien que les prénoms étrangers attribués aux nouveau-nés n'appartiennent pas nécessairement à la tradition arabo-musulmane, le discours d'ÉZ semble ne cibler que cette minorité. Ainsi, ÉZ affirme-t-il que :

5. Éric Zemmour donner un prénom qui n'est pas un prénom français à ses enfants/ c'est ne pas se détacher de l'islam/ c'est vouloir continuer l'identité islamique en France/ et c'est vouloir/ transformer la France²⁴

Nous pouvons aisément remarquer le passage du général au particulier : ainsi le verbe non conjugué donner dans la proposition donner un prénom qui n'est pas français à ses enfants peut avoir comme éventuel sujet tout étranger résidant en France ou même tout Français, aussi bien que l'expression *un prénom qui n'est pas français* peut désigner *tout prénom non français*, mais la suite de l'énoncé restreint l'ensemble des éléments susceptibles de jouer le rôle de sujet : on comprend que seuls les musulmans (qu'ils soient d'origine française ou étrangère) qui sont concernés par ce constat. *Ne pas se détacher de l'islam* présuppose en effet qu'on y est attaché. L'assertion prend la forme d'une vérité générale : le choix de la forme infinitive, le parallélisme entre les propositions, l'emploi à deux reprises de la négation et de la tournure *c'est vouloir* sont tous des éléments qui donnent au discours l'allure d'une maxime, indiscutable et irréfutable.

Pourquoi ce lien entre attribution de prénoms étrangers et incapacité de s'assimiler est-il créé ? Et comment cette incapacité de s'assimiler attribuée aux musulmans, est-elle vue comme le reflet de la volonté d'islamiser la France ?

Une étude très récente menée par Mignot (2021, en ligne) et basée sur les données fournies par l'INSEE et l'INED dans le cadre de l'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO)²⁵, a abouti au constat que sur l'échantillon étudié, « les petits-enfants d'immigrés du Maghreb sont ceux qui portent le plus souvent un prénom spécifique (49 %), loin devant les petits-enfants d'immigrés d'Europe du Sud (8 %), d'autre Europe (19 %), d'autre Afrique (9 %) ou d'Asie (5 %) » (MIGNOT 2021 : 47). Ce qui revient à dire que

Les descendants d'immigrés du Maghreb se distinguent des autres descendants d'immigrés en ce que, au fil des « générations », ils sont ceux qui, de loin, abandonnent le moins souvent leurs prénoms spécifiques et adoptent le moins souvent des prénoms « français ». (MIGNOT 2021 : 47)

Cette spécificité semble même inhérente à la communauté d'origine musulmane dans d'autres contextes géographiques (voir, à titre d'exemple, l'étude de Gerhards & Hans (2009) sur l'attribution des prénoms au sein des immigrés turcs et de l'Europe de l'Est installés en Allemagne²⁶). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence. D'abord la nature même des prénoms spécifiques des autres minorités, et surtout des minorités européenne et asiatique. Les prénoms européens sont

24 « Eric Zemmour dérape : 'Donner un prénom pas français à son enfant, c'est se détacher de la France' », Closer, 1min19s. <https://www.dailymotion.com/video/x4uyoi0>. Cette séquence-vidéo ne fait pas partie de notre corpus d'étude, mais le commentaire de Zemmour sur cette séquence figure parmi nos textes : « Eric Zemmour sur les prénoms », Jean Raszak, 25/05/2018, 4min59s. <https://www.youtube.com/watch?v=FFn1Lvkxy-Y>. La séquence a été également citée par France 24 : « Et si Zemmour se faisait appeler 'Olive'?... », France24, 08/09/2016, <https://www.youtube.com/watch?v=znuHBPVbjBw&t=231s>

25 L'enquête *Trajectoires et Origines*, réalisée en France métropolitaine en 2008-2009 par l'Ined et l'Insee, a interrogé 22 000 personnes ayant ou non un lien à la migration sur leurs trajectoires sociales. Trois générations peuvent être étudiées : celle des immigrés (nés étrangers à l'étranger) (G1), celle de leurs enfants (G2) et celle de leurs petits-enfants (G3).

26 Les auteurs précisent, en conclusion, que "a comparison of Germany's three largest immigrant groups shows that immigrants from Turkey have the lowest rate of acculturation, former Yugoslavs are in the middle, and immigrants from Romanic countries acculturate most quickly" (2009: 1125).

proches des prénoms français, ce qui facilite le passage d'un stock de prénoms à l'autre. Quant aux prénoms asiatiques (ou certains d'entre eux), ils peuvent être facilement confondus avec les noms et le recours à un prénom français ou familial devient plus pratique.

Un autre facteur est aussi à prendre en considération : « les musulmans disposent d'un stock de prénoms différent de celui des chrétiens » (Mignot 2021 : 56). Comme l'explique Mignot,

Dès lors, que plus un enfant d'immigrés du Maghreb accorde de l'importance à la religion dans sa vie, plus il attribue à ses enfants des prénoms « arabo-musulmans », notamment des prénoms coraniques ou les prénoms des proches et successeurs du prophète de l'islam. Par contraste, un enfant d'immigrés d'Europe du Sud qui accorde plus d'importance à la religion dans sa vie peut attribuer aussi bien des prénoms « français » (voire « internationaux ou anglophones ») que « latins » : les premiers ne sont pas moins chrétiens que les seconds. (2021 : 58).

À ces facteurs s'ajoutent les unions matrimoniales qui n'ont jamais cessé entre les enfants d'immigrés et des ressortissants du Maghreb, de la Turquie et d'Afrique subsaharienne, ce qui ne semble pas être le cas des enfants d'immigrés d'Europe du Sud et de l'Est et de l'Asie (COULMONT et SIMON 2019 : 3 ; MIGNOT 2021 : 58).

Il s'avère que la comparaison entre la minorité européenne et la minorité maghrébine ne date pas d'aujourd'hui. Khelil (2005 [1997]) l'évoque dans son livre (p. 117), et précise que « l'assimilation [...] a été possible pour des immigrés européens mais pour un Maghrébin, ce n'est pas toujours perçu comme une promotion sociale » (Khelil 2005 : 116).

Ces données sociales et historiques acquièrent une signification autre dans le discours d'ÉZ. Et l'on peut découvrir que, selon ÉZ, l'acte de prénommer fait partie d'une série d'autres actes visant la colonisation de la France :

6. Éric Zemmour aujourd'hui/(..) on a un destin de diaspora/ (..) ils AURont la nationalité française/ ils AURont la nationalité américaine/ mais ils seront PAS français/ sois français/ mais il ne le devient jamais\ ça/ c'est pas de l'immigration/ ça s'appelle de la colonisation/(.) parce que/ qu'est-ce que c'est de la colonisation// quand les pieds noirs/ (..) je connais bien le sujet/ (.) vont en algérie// ils se disent pas/ (..) on va devenir arabo-musulmans// ils se disent/(.) on va être/ (.) rester français/(.) c'est des colonisateurs/ (..) quand les anglais vont en inde/ (.) ils se disent pas/ (..) on va devenir indiens/ (.) non// (.) ils se disent/ on va rester| anglais// ça s'appelle une colonisation/(.) quand des gens viennent en france/ (.) et disent/ (..) moi je veux la nationalité française/ mais// (.) mon fils s'appellera mohamed ou: hapsatou ((rires et applaudissements public + une voix criant corinne)) on vivra entre musulmans/ (.) euh mon fils quand il aura l'âge de se marier/ (.) il ira chercher une fille au bled/ (.) en algérie/ euh/ et euh/ il faut pas parler euh aux gaulois et aux roumis/ (.) ET/ on vit/ (.) euh entre la mosquée/ euh la boutique halal et/ compagnie/ ça ça s'appelle une colonisation// (.) ça s'appelle pas une immigration\ une immigration// ça veut dire que je viens/(.) je parle mal français/ euh j'interdis chez moi/ à la maison/ (.) de parler la langue du pays/ c'est ce qu'ont fait les italiens/ c'est ce qu'ont fait- voilà\ je dis à mes français/ à mes enfants t'a bien intérêt à travailler bien à l'école/ (.) sinon tu prends deux claques// ça/ ça s'appelle une immigration//²⁷

27 « Éric Zemmour se sert d'Hapsatou Sy pour faire un parallèle entre immigration et colonisation », LeHuffPost, 06/02/2019, 2min47s. <https://www.youtube.com/watch?v=7NO7Bqg7FC4>

Ce qui se remarque très facilement dans ce discours, c'est la simplification d'une réalité sociale de nature complexe, ce dont témoigne surtout la description presque ridicule du quotidien d'un immigré qui passe sa vie entre la mosquée et la boutique halal ; aussi bien que l'image stéréotypée du musulman dont tous les actes gravitent autour de ses instincts : manger, prier et se reproduire.

Il est à remarquer aussi la cristallisation de la vision bipolaire : le même référent se voit attribuer deux signifiants différents. Ainsi le Français est *Gaulois* pour le locuteur ; il est *Roumi*²⁸ pour l'immigré. L'Algérie est le *bled* ; le même phénomène social s'appelle pour certains *immigration* et pour d'autres *colonisation*, ... Il est aussi possible qu'ÉZ crée une forme de parallélisme entre le français standard (parlé par la société majoritaire) et ce qu'on appelle « l'argot des cités »²⁹ pour montrer le fossé déjà profond entre deux sociétés parallèles.

L'argument principal dans le raisonnement d'ÉZ est l'exemple historique. Les musulmans de France vivent dans leur sphère, créant leur monde à eux, en marge et en parallèle avec le monde extérieur, comme jadis l'avaient fait les Pieds noirs en Algérie ou les Anglais en Inde. L'exemple historique est défini par Koren comme « un événement concret et notoire dont on induit une règle générale permettant d'analyser et d'interpréter les tenants et aboutissants d'un événement actuel » (2016 : §1).

La thèse que le locuteur défend est la suivante : une immigration à la maghrébine est une colonisation. L'emploi de l'expression ça, ça s'appelle témoigne de ce travail de reconstruction de la signification d'un objet de discours à qui l'on attribue traditionnellement une autre dénomination.

Or, l'analogie n'en est pas vraiment une. D'un point de vue lexicologique, la colonisation contient dans son sens même, les deux idées d'*occupation* et d'*exploitation* d'un territoire sous-développé et sous-peuplé par les ressortissants d'une métropole (TLFi, entrée « Colonisation »). Dans un contexte d'immigration, des individus s'installent dans un pays d'accueil pour différentes raisons. Ni les rapports de force, ni les objectifs ne sont similaires dans les deux contextes.

Que les familles maghrébines se rassemblent dans des zones bien particulières peut certes devenir inquiétant (et dans une certaine mesure, il l'est effectivement³⁰), il ne s'agit toutefois pas d'un phénomène propre à une minorité spécifique, mais d'un comportement humain et social : l'être humain a tendance à faire partie d'un groupe et l'appartenance à ce groupe se fait selon certains critères, dont les plus déterminants sont les critères ethniques, culturels, mais surtout économiques. Dans les grandes villes, ces mouvements peuvent aboutir, non pas à une colonisation, mais plutôt à une ghettoïsation ou une ségrégation, c'est-à-dire, « à la fois la séparation physique et la mise à distance sociale » (*Dictionnaire de la sociologie*, entrée « Ségrégation ») des groupes ethniques et des classes sociales. Tous ces marqueurs (les prénoms, la situation économique, l'établissement dans l'espace, les pratiques langagières et culturelles, les liens matrimoniaux) sont certes des critères permettant de déterminer le degré d'assimilation ou d'intégration.

L'analogie créée par ÉZ prend un sens si l'on prend en compte, non pas les définitions de la *colonisation* et de l'*immigration*, mais les implicites qu'infère le discours d'ÉZ sur l'immigration maghrébine en France. Si cette immigration est une colonisation, c'est parce que :

- le nombre massif de la minorité la rend visible. La société d'accueil ne peut pas absorber tout un peuple et, du coup, une société se forme dans la société. ÉZ reprend d'ailleurs la formule qu'« on assimile des individus/ on n'assimile pas des peuples »³¹.
- dans certains quartiers, on impose la loi musulmane, comme jadis les colonisateurs imposaient des lois tout à fait étrangères aux coutumes et aux mœurs du peuple

28 Éric Zemmour interviewé par Causeur. <https://www.causeur.fr/eric-zemmour-islam-immigration-quinquennat-140443>.

29 Voir sur ce parler et entre autres études, Goudailler (2002).

30 Mignot (2021 : 42) rapporte cette anecdote fort suggestive : « Le 20 avril 2021, une mère (voilée) du quartier de La Mosson, à Montpellier, interpellait le Président Macron comme suit : 'Monsieur le Président, j'ai mon fils qui a 8 ans, il m'a demandé si le prénom de 'Pierre' existait vraiment ou si c'est que dans les livres, tellement qu'il y a un manque de mixité dans le quartier. C'est vraiment grave, quoi. Je lui ai dit non, mon fils, 'Pierre' ça existe vraiment, il y a des gens qui s'appellent 'Pierre'. Moi je fais sortir mes enfants, mais c'est vrai que cette question m'a choquée' ». Commentant ces propos, Mignot précise, à juste titre, que le « fait qu'un enfant puisse se demander si le prénom 'Pierre' est encore porté en France est bien entendu révélateur de niveaux élevés de concentration spatiale d'immigrés et de descendants d'immigrés ».

31 « Bourdin Direct : Éric Zemmour - 13/10 », BFMTV, 13/10/2014, 21min38s. <https://www.youtube.com/watch?v=hLG2GNpylvo&t=4s>

colonisé.

- ces musulmans ont un objectif commun et ultime : de même que la colonisation se donnait pour objectif « d'évangéliser [...] le monde et d'exploiter ses richesses, le premier but justifiant le second » (PERVILLÉ 1975 : 329), l'immigration arabo-musulmane vise à islamiser la France et à exploiter ses richesses.

L'attribution d'un prénom musulman est donc, selon ÉZ, un signe d'un phénomène social plus dangereux. La viande halal, l'usage de la langue maternelle dans le foyer familial, les mariages intracommunautaires, ... autant de signes du glissement de toute la France (et non pas seulement des quartiers) vers le communautarisme, vers l'islamisation. Le sectarisme de certains quartiers peut en effet s'avérer inquiétant ; l'idée de le présenter comme une colonisation, qui est pourvue, dans son sémantisme même, d'un potentiel axiologique négatif (étant liée à l'idée de force, d'oppression et d'exploitation) renforce encore plus le sentiment de danger et donc la peur de l'avenir et de l'Autre : un colonisateur est celui qui détient la force et le pouvoir et souvent, il abuse de son pouvoir. Le recours à cette présentation de la colonisation trouve en effet une place de choix dans la pensée complotiste : l'idée qu'un étranger s'approprie le territoire national et y impose ses lois rime avec la conception de la pente glissante (idéalisée du passé et présentation de la décadence du présent) aussi bien que la diabolisation de l'Autre.

Conclusion

Cette étude s'est intéressée au lien parfois sous-jacent, parfois explicite, que le débat sur la francisation des prénoms attribuables crée, d'une part entre un phénomène social présent (dans les deux sens du terme : actuel aussi bien qu'existant), à savoir la diversité des origines des prénoms ; et, d'autre part la représentation d'une société et de son avenir. Pour mieux discerner les logiques de ce lien, nous avons proposé un retour théorique sur la notion de l'implicite. *Ce qui est signifié* n'est pas toujours explicitement *dit*. Plusieurs éléments de la signification sont délégués au rang du non-dit. Ce non-dit peut être de nature extra-discursive, aussi bien que dans les énoncés-mêmes, il y est implicite.

Nous avons ensuite proposé l'analyse de différentes formes de l'implicite dans le discours sur les prénoms ; un implicite qui est détectable, dans l'ensemble des discours formant notre sous-corpus, grâce à l'existence de marques lexicales, syntaxiques et textuelles. Mais la détection de cet implicite passe également par la prise en compte des éléments interdiscursifs. Ces éléments interdiscursifs possèdent, eux-aussi, des sous-entendus que d'autres discours formulent et explicitent. Le jeu d'interdiscours est d'ailleurs très riche par ces formulations et reformulations des présupposés et des sous-entendus. Ce qui est signifié dans un énoncé est majoritairement dit dans d'autres, même si tout énoncé garde implicites certaines inférences. Mais dans ce travail d'explicitation et de désambiguïsation du sens, l'implicite reste malléable, étant situé dans la zone intermédiaire entre ce que Galatanu (2018 : 8) appelle « la partie la plus stable de la signification et de celle la plus instable, ancrée dans les évolutions de la culture d'une communauté linguistique ».

La polémique sur les prénoms et leur éventuelle francisation est certes très complexe et très sensible. Le discours sur l'assimilation par le prénom proféré par ÉZ contient principalement l'idée que le tissu social français doit être homogène ; et la différence, lorsqu'elle devient dominante, risque de modifier significativement le paysage originel.

Il apparaît de ce qui précède que la question des prénoms ne se pose pas d'une façon désintéressée : le locuteur qui l'évoque l'inscrit dans un cadre plus large, celui de la représentation qu'il se fait ou qu'il affirme avoir construite du paysage socio-ethnique français et qu'il véhicule plus ou moins explicitement.

Bibliographie

ANQUETIL, Sophie. Les procédés implicites pris dans l'interface sémantique-pragmatique. Présentation. **Corela**, HS-25, 2018. DOI: <https://doi.org/10.4000/corela.5871>.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. **Langages**, n. 142, p. 57-76, 2001a.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux. **Cahiers de praxématique**, n. 36, p. 43-72, 2001b.

ANSCOMBRE, Jean-Claude & DUCROT, Oswald. Deux *mais* en français ?. **Lingua**, n. 43, p. 23-40, 1977.

BIGLARI, Amir & BONHOMME, Marc (Dir.). **La Présupposition entre théorisation et mise en discours**. Paris : Classiques Garnier, 2018.

BORZEIX, Anni. L'implicite, le contexte et le cadre : À propos des mécanismes de l'interprétation. **Le Travail Humain**, n. 57 (4), p. 331-343, 1994.

BRUGNARA, Fabio; FALAVIGNA, Daniele; GIULIANI, Diego & GREYTER, Roberto. Analysis of the characteristics of talk-show TV programs. **Interspeech**, p. 1388-1391, 2012. DOI: 10.21437/Interspeech.2012-399

COULMONT, Baptiste & SIMON, Patrick. Quels prénoms les immigrés donnent-ils à leurs enfants en France ?. **Population & Sociétés**, 565, 2019. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/29081/565.population.societes.avril2019.immigres.prenoms.france.fr.pdf

DICKINSON, John. La prénomination dans quatre villages de la plaine de Caen, 1670-1800. **Annales de Normandie**, n. 48-1, p. 67-104, 1998. https://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1998_num_48_1_4829.

DUCROT, Oswald. L'expression en français de la notion de condition suffisante. **Langue Française**, n. 12, p. 60-67, 1971.

DUCROT, Oswald. **Dire et ne pas dire**. Paris : Hermann, 1972.

DUCROT, Oswald. **Le dire et le dit**. Paris : Minuit, 1984.

ELIE-DESCHAMPS, Juliette. L'implicite, études de cas en linguistique appliquée. **Corela**, HS-20, 2016. DOI: <https://doi.org/10.4000/corela.4659>

FOURQUET, Jérôme. **L'archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée**. Paris : Seuil, 2019.

GALATANU, Olga. Sémantique des possibles argumentatifs et axiologisation discursive. In : BOUCHARD, Denis & EVRARD, Ivan (Éds.). **Représentation du sens linguistique II**. De Boeck-Duculot : Louvain-la-Neuve, 2007. p. 313-325.

GALATANU, Olga. Introduction à l'étude du concept et de la signification lexicale de *francophonie*. In : GALATANU, Olga et al. (Dir.). **Sens et signification dans les espaces francophones**. Berne : Peter Lang, 2013, p. 15-40.

GALATANU, Olga. Les fondements sémantiques de l'implicite argumentatif, **Corela**, HS-25, 2018. <https://doi.org/10.4000/corela.6577>

GERHARDS, Jürgen & HANS, Silke. From Hasan to Herbert: Name-Giving Patterns of Immigrant Parents between Acculturation and Ethnic Maintenance. **American Journal of Sociology**, n. 114(4), p. 1102-1128, 2009. <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/595944>

GOUDAILLER, Jean-Pierre. De l'argot traditionnel au français contemporain des cités. **La linguistique**, v. 38, p. 5-24, 2002.

JAYEZ, Jacques-Henri. **L'inférence en langue naturelle**. Paris : Hermes, 1988.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. **L'implicite**. Paris : Armand Colin, 1986.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. La présupposition in situ. In : BIGLARI, Amir & BONHOMME, Marc (Dir.). **La Présupposition entre théorisation et mise en discours**. Paris : Classique Garnier, 2018, p. 357-379.

KHELIL, Mohand. **Sociologie de l'intégration**. Paris : Presses universitaires de France, 2005 [1997].

KLEIBER, Georges. Sur la présupposition. **Langages**, n. 86, p. 21-36, 2012. DOI: <https://doi.org/10.3917/lang.186.0021>

KOREN, Roselyne. Exemple historique, comparaison, analogie, métaphore : sont-ils interchangeables ?, **Argumentation et Analyse du Discours**, n. 16, 2016, DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.2123>

LAMIROY, Béatrice & CHAROLLES, Michel. Des adverbes aux connecteurs: le cas de *mais, seulement, simplement, heureusement* et *malheureusement*. **Travaux de Linguistique**, numéro spécial, n. 49, p. 57-79, 2004. <https://doi.org/10.3917/tl.049.0057>

LANDOLSI, Houda. Le buzz ou l'art de pimenter les émissions-débats. Responsabilité (énonciative) du producteur-présentateur dans l'affaire Zemmour/Sy. **Recherches en communication**, n. 53, p. 137-162, 2021a. DOI: <https://doi.org/10.14428/rec.v53i53.61643>

LANDOLSI, Houda. Mohamed est-il un prénom français ? Présupposés et sous-entendus dans le débat sur l'apparition de Mohamed dans le top 20 des prénoms. **Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones**, n. 4(1), p. 45-59, 2021b. DOI: <https://doi.org/10.16993/rnef.61>

LANGAGES (Revue). **Présupposition et Présuppositions**. Paris : Armand Colin, 2012. <https://www.cairn.info/revue-langages-2012-2.htm>

LHÉRAULT, Marie. Les émissions politiques : réduction ou redéfinition de l'espace de communication télévisuelle ?. **Le Temps des médias**, n. 7, p. 191-203, 2006.

MIGNOT, Jean-François. **Prénoms des descendants d'immigrés en France : Essai de reproduction d'un article scientifique**. 2021. <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-03316741>

MOLINIER, Christian & LEVRIER, Françoise. **Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment**, Genève : Droz, 2000.

PERVILLÉ, Guy. Qu'est-ce que la colonisation ?, **Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine**, n. 22-3, p. 321-368, 1975.

RABATEL, Alain. Les parcours interprétatifs des présupposés et des sous-entendus, de la phrase au texte et à sa mise en page. In : BIGLARI, Amir & BONHOMME, Marc (Dir.). **La Présupposition entre théorisation et mise en discours**. Paris : Classique Garnier, 2018, p. 443-462.

ROULET, Eddy, et al. **L'articulation du discours en français contemporain**. Paris – Berne : Peter Lang, 1987.

SIMONIN, Olivier. Typologie des contenus implicites. *Études de stylistique anglaise*, n. 5, p. 27-42, 2013.

SINGY, Pascal. L'implicite dans la relation médecin/patient : Le partage en jeu. *La Linguistique*, n. 35, p. 181–192, 1999.

VEGA Y VEGA, Jorge Juan. Présupposés, sous-entendus et enthymèmes. In : GARCÍA-SABELL TORMO, Teresa et al. (Eds.). *Les Chemins du texte*, t. I. Santiago: Universidade de Santiago de Compostela, 1998, p.224–239.

Recebido em: 15 de fevereiro de 2022.

Aceito em: 25 de fevereiro de 2022.